











Appel à expérimenter

Santé Globale, agir pour mon bien-être au quotidien Contexte

En France, la politique de santé relève de la responsabilité de l'Etat ; les collectivités locales n'ont pas de compétences reconnues en la matière. Pourtant, de nombreux déterminants de santé dépendent directement et indirectement de leur action.

Des villes et métropoles se sont donc saisies de façon volontariste des questions de santé. Nantes Métropole intervient déjà dans les champs des transports, de l'aménagement urbain, de la transition écologique, de la qualité des milieux, etc.

C'est ainsi qu'en 2023, les élus de la métropole ont affirmé une politique publique de santé métropolitaine.

En 2023 et 2024 deux Appels à Expérimenter portés le Nantes City Lab ont été lancés pour accompagner des expérimentations sur la Santé Globale.

C'est ainsi que 15 expérimentations ont été sélectionnés et accompagné pour réaliser des expérimentations grandeur nature, in situ, in vivo.

Ces expérimentations ont adressés des thématiques telles que :

- l'activité physique,
- la santé mentale et les enjeux de déconnexion,
- le lien social chez les jeunes retraités
- la musique, pour aider les épileptiques
- le transit intestinal chez les jeunes enfants
- l'accès à une alimentation de meilleure qualité

Vous pouvez retrouver les premières évaluations dans le document téléchargeable ici :



https://www.calameo.com/nantes/read/00459045857d6f27db09f

Forts de ces deux premières expériences

Nantes Métropole, avec le Nantes City Lab, et JCDecaux proposent un nouvel appel à expérimenter pour les porteurs de solutions innovantes pour la Santé Globale.

avec un focus sur les expérimentations adressant les enjeux de Santé Mentale

Santé Globale : de quoi parle-t-on ?

Rappel de la définition de la santé par l'OMS

La santé est un état de complet **bien-être physique**, **mental et social** et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité [...]

Au delà des soins et de la biologie, il est reconnu que la santé des personnes dépend en grande partie d'autres facteurs (habitudes de vie, liens sociaux, logement, revenus, travail, pollutions, accès aux espaces naturels,...).

Les liens entre la santé des personnes et ces différents facteurs sont aujourd'hui établis et documentés par des recherches scientifiques.

Parmi les domaines d'intervention de Nantes Métropole et des communes de la métropole, les thématiques suivantes ont été identifiées pour cet appel à expérimenter.

- Santé mentale
- Santé environnementale
- Espace public favorable à la santé et l'activité physique en ville
- La culture facteur de bien-être

Ces thématiques sont précisées dans la suite de ce document.

Les objectifs

Pourquoi un appel à expérimenter?

Depuis 2017, Nantes Métropole avec le Nantes City Lab a proposé aux acteurs de la métropole nantaise d'expérimenter grandeur nature des solutions innovantes au service des transitions, en proposant des sites d'expérimentations adaptés, en facilitant la mise en relation avec les bons interlocuteurs, l'accès aux bonnes données, et en développant une ingénierie dédiée à l'expérimentation et à l'évaluation.

« ...expérimenter pour converger plus rapidement vers les solutions les plus pertinentes... »

Les retours de ces premières années valident cette approche et ont montré comment l'expérimentation accélère l'innovation.

Elle permet une rencontre plus rapide avec les vrais usages et les vrais usagers.

L'approche itérative de l'expérimentation permet de converger plus rapidement vers les solutions les plus pertinentes.

Une expérimentation : qu'est ce que c'est ?

L'objectif d'une expérimentation est de répondre concrètement à des hypothèses en testant grandeur nature un dispositif suivant un protocole qui permet d'observer ce qui est mis en place et évaluer les effets produits, sur une durée limitée.

Accélérer les innovations au service de la Santé Globale

Concrètement, il s'agit d'expérimenter grandeur nature des solutions (dispositifs, produits, mobiliers, ...) innovantes qui permettront aux usagers d'adopter des pratiques favorables à leur santé, dans leur quotidien, autour des thématiques suivantes :

- Santé mentale La santé mentale se réfère à l'état de bien-être psychologique et émotionnel d'un individu. Elle englobe les aspects cognitifs, émotionnels et sociaux qui contribuent au fonctionnement global de la personne. La santé mentale ne se limite pas à l'absence de troubles mentaux, mais inclut également la capacité à faire face aux défis de la vie, à s'adapter aux changements, à maintenir des relations satisfaisantes et à jouir d'une qualité de vie optimale.
 - Il s'agit de proposer des projets dans l'espace public (aménagements, médiation, objets, ...) qui peuvent contribuer à une bonne santé mentale au sens de la définition cidessus.
- **Environnement** des projets pour un environnement favorable à la santé (air, bruit, eau, présence de nature...).
- Un espace public favorable à la santé et à l'activité physique avec des aménagements dans l'espace public qui incitent à des pratiques d'activité physique, en facilitant les occasions de créer du lien social et en étant attentif à l'impact sur la santé mentale. Ce

sont aussi des solutions pour rendre attractives et favoriser les pratiques sportives en ville, et prendre conscience de leur effet bénéfique sur la santé.

C'est aussi être attentif aux différents publics usagers de la ville : les enfants, les familles, les seniors, être attentif à l'accessibilité de toutes et tous.

• La culture facteur de bien-être – pour des actions culturelles ayant une influence positive sur le bien-être et la santé

L'expérimentation des solutions proposées aura pour objectif de démontrer et de mesurer :

- la qualité de la réponse aux enjeux adressés,
- l'efficacité de leur fonctionnement,
- la capacité de la solution à amener les personnes à adopter de nouvelles pratiques, favorables à la santé, dans leur quotidien.

Ce qui n'est pas attendu des projets sélectionnés

Démontrer les effets bénéfiques sur la santé du dispositif proposé.

Exemple d'illustration de ce qui est attendu :

La marche est reconnue pour ses effets bénéfiques sur la santé.

Une expérimentation reposant sur la marche proposera une solution permettant à des usagers d'intégrer 30 minutes de marche dans leurs parcours quotidiens. L'objectif de cette expérimentation et de son évaluation pourraient être centrés sur la capacité à amener X personnes à intégrer cette nouvelle pratique dans leur quotidien et la méthodologie proposer pour mesurer le nombre de « conversion » à la marche.

L'objectif de l'expérimentation ne sera donc pas de démontrer que la marche est bénéfique pour la santé.

Un accompagnement pour expérimenter et évaluer l'impact

Un programme d'accompagnement spécifique sera dédié aux lauréates et lauréats, avec des ateliers collectifs et du suivi individuel pour, notamment :

- Comprendre les enjeux de l'aménagement favorable à la santé globale sur le territoire de la métropole nantaise,
- S'approprier et formaliser la démarche d'expérimentation, avec un focus particulier sur l'évaluation de l'expérimentation,
- Trouver le meilleur « terrain » pour le déploiement de leur expérimentation,
- Mettre en place les méthodologies et les outils pour une évaluation robuste,
- Définir les indicateurs d'évaluation relatifs aux comportements favorables à la santé,
- Créer un collectif sur les enjeux de l'expérimentation afin de favoriser les synergies, entre porteurs et porteuses de projet.

Dans le cadre de cet accompagnement, les porteurs et porteuses de projets devront identifier au moins un référent ou une référente pour participer aux différents temps (collectifs et individuels) et au suivi de l'expérimentation.

Pour cet accompagnement, le temps à consacrer par les porteurs et porteuses de projet (du lancement jusqu'à la restitution finale) est estimé au minimum à 10 jours de travail, au-delà du temps passé pour la mise en œuvre de l'expérimentation. Il est important d'intégrer ce temps long de l'expérimentation aussi bien dans le dimensionnent du financement que de la mobilisation en ressources humaines.

Budget alloué aux projets lauréats

Dans le cadre de son partenariat avec JCDecaux, Nantes Métropole pourra accompagner financièrement à hauteur de 50% du coût de l'expérimentation, **jusqu'à un maximum de** 25 000 € HT.

Ce sont jusqu'à 8 projets qui pourront être sélectionnés.

Ce financement permettra d'accompagner la mise en œuvre de l'expérimentation proposée aussi bien sur la partie étude, sur la production de la solution, son installation, son suivi et sa maintenance, son arrêt en fin d'expérimentation, ainsi que la contribution des porteurs de projet sur la mise en place, le suivi et l'évaluation de leur solution.

Critères d'éligibilité

Les porteurs de projet

Les expérimentations devront être portées de façon collaborative par au moins 2 acteurs dont au moins un implanté sur la métropole de Nantes.

Durée de l'expérimentation

Les solutions retenues pourront être expérimentées sur **une durée de 12 à 18 mois**, de la mise en œuvre à l'arrêt de l'expérimentation.

Le démarrage des expérimentations retenues s'étalera entre avril 2026 et juillet 2026.

Chaque expérimentation sera lancée pour une durée de 12 à 18 mois, pour finir au plus tard au dernier trimestre 2027.

La maturité des solutions sera évaluée pour s'assurer qu'elles soient suffisamment avancées pour un démarrage des expérimentations à l'été 2026.

Localisation des expérimentations

Les expérimentations devront être déployées sur des espaces publics d'une des 24 communes du territoire de Nantes Métropole.

Une attention particulière sera portée aux projets déployés dans les communes périphériques à Nantes, ainsi que dans les quartiers.

Maturité des expérimentations proposées

L'objectif de cet appel à expérimenter est de pouvoir mettre en œuvre les expérimentations retenues dans les 6 mois suivants la sélection. Par conséquent leur maturité, tant dans les études, que dans la capacité à les mettre oeuvre devront être suffisamment avancées. Cet aspect sera pris en compte lors de la sélection.

Espaces publics, de quoi parle-t-on?

L'espace public est la partie du domaine public non bâti et affecté à des usages publics. C'est l'ensemble des lieux librement accessibles et gratuits, pouvant accueillir simultanément des usages divers : rues, places, parvis, parcs, jardins, etc.

Critères de sélection

L'examen des dossiers se fera sur la base des éléments suivants :

- La réponse mettra en lien le ou les dispositifs qu'elle propose d'expérimenter et les études démontrant les liens bénéfiques pour la santé des personnes
- Le caractère innovant de la solution : la solution n'a jamais été déployée en France, ou les conditions d'expérimentation sont sensiblement différentes
- L'intérêt d'une expérimentation pour la solution proposée. La réponse précisera les hypothèses testées et ce qu'elles visent à démontrer. Elle précisera également les conditions de faisabilité technique et financière
- La **capacité de l'équipe** à réaliser cette expérimentation, ainsi que sa capacité à être mise en œuvre fin 2024.
- Le potentiel de reproductibilité et de changement d'échelle de la solution
- L'impact de la solution et la méthode envisagée pour l'évaluer. L'impact sera évaluer au regard de la capacité du dispositif à amener les personnes à adopter de nouvelles pratiques favorables à leur santé.

Diversité des lieux des expérimentations

Une attention particulière sera apportée lors de la sélection des projets de façon à avoir une diversité de lieux sur les 24 communes de la métropole, ainsi qu'une diversité de zones d'expérimentation (centre ville, quartiers prioritaires, quartiers résidentiels, autres ...)

Diversité des publics cible des expérimentations

Une attention particulière sera également apportée pour avoir une **diversité de publics** adressés par les différentes solutions retenues : enfants, jeunes, publics en précarité, seniors, famille, étudiants, personnes en situation de handicap ...

Modalités de participation

En prenant en compte les critères d'éligibilité et de sélection décrits précédemment, les candidats devront présenter leur réponse à l'appel à expérimenter au travers d'un dossier de candidature au format libre (pas plus de 6 pages) contenant, dans cet ordre :

- 1. **Une présentation du concept -** Cette partie indiquera clairement pourquoi une expérimentation est pertinente, ainsi que les hypothèses auxquelles le porteur de projet souhaite répondre.
- Une présentation détaillée des principes de la solution Cette partie mentionnera notamment les travaux de référence existants, qui montrent le lien entre de la solution proposée et son impact favorable pour la santé.
- 3. Un budget détaillé de l'expérimentation La conception, la mise en place de la solution et de l'entretien/maintenance, arrêt de l'expérimentation, temps investi par le porteur de projet pour accompagner les différentes phases de l'expérimentation.
- 4. Une proposition de méthodologie ainsi que les principaux critères et indicateurs envisagés pour l'évaluation de la solution
- 5. Un calendrier prévisionnel de l'expérimentation (mise au point, déploiement, ...)
- 6. **Une présentation des équipes**, ainsi que le référent identifié pour le suivi de l'expérimentation
- 7. Et toute autre information jugée pertinente

Modalités de mise en œuvre

Suivi

Un suivi régulier sera organisé avec les porteurs/porteuses de projets pour la mise en place, et tout au long des expérimentations, et en fonction des besoins, pour s'assurer du bon déroulé des expérimentations.

Ce suivi sera individualisé et sera complété par des temps collectifs de formationaction sur l'expérimentation et l'évaluation ainsi que par des temps d'échanges et de convivialité entre les porteurs/porteuses de projet pour créer une communauté et renforcer les synergies.

Evaluations

Comme indiqué précédemment l'évaluation est au cœur de cet appel à expérimenter. Elle permettra de mesurer la valeur produite pour chacune des parties-prenantes. C'est à ce titre qu'un accompagnement spécifique sera proposé aux porteurs et porteuses de projet pour co-construire cette phase. Les porteurs et porteuses de projet devront consacrer le temps nécessaire pour cette évaluation (co-construction du cadre d'évaluation, collecte des données...).

Calendrier et dépôt des projets

Un réunion d'information pour les candidats intéressés sera organisée le jeudi 18 novembre de 11h à 12h30 en présentiel et en visioconférence. Lors de cette réunion, nous vous présenterons un rappel du contexte de l'appel à expérimenter ainsi que les attentes détaillées. Un moment d'échange permettra de répondre à l'ensemble de vos questions.

Ce temps pourra également être l'occasion de créer de nouvelles collaborations, d'identifier des partenaires.

Pour être informés des modalités de cette réunion, merci de vous inscrire sur le formulaire suivant :

https://app.yepform.com/live/Nantes-en-pleine-sante---experimentons-----saison--3

Les demandes de renseignements peuvent être adressées à l'adresse électronique suivante :

aae-sante-globale@nantesmetropole.fr

Le dossier de candidature (exclusivement au format PDF) sera envoyé à la même adresse

au plus tard le vendredi 9 janvier 2026 12h00

IMPORTANT

Si la taille du document dépasse 8 Mo, vous devez le déposer sur la plateforme https://nantesmetropole.fromsmash.com, et mettre le lien de téléchargement dans votre mail de candidature. Si votre document dépasse la taille de 8Mo, il ne pourra être reçu par mail, et la candidature risque de ne pas être validée.

Calendrier prévisionnel

Mi-octobre 2025 Lancement de l'appel à expérimenter

18 novembre 2025 Réunion d'information de 11h à 12h30

9 janvier 2026 Clôture de l'appel à expérimenter à 12h

Janvier 2026 Jury de sélection des projets

Février 2026 Annonce des résultats aux lauréats

Mars 2026 Réunion de lancement

Avril à juillet 2026 Préparation et installation des

expérimentations

Août 2026 à Décembre 2027 Déroulement et suivi des expérimentations

Début 2028 Présentation des résultats

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel, les dates d'information des lauréats, de la réunion de démarrage du projet et des premiers déploiements seront ajustées en fonction des projets retenus.

INFORMATIONS A RETENIR

Réunion d'information de l'appel à expérimenter,

le mardi 18 novembre 2025 de 11h à 12h30

Bâtiment Gina 6 rue Suzanne Képès – Nantes (proximité du chantier du nouveau CHU)

Inscription à la réunion d'information



https://app.yepform.com/live/Nantes-en-pleine-sante---experimentons----saison--3

Remise des dossiers au plus tard le vendredi 9 janvier 2026 à 12h

Pour toute question et envoi des dossiers, adresser vos demandes à

aae-sante-globale@nantesmetropole.fr





2 cours du Champ-de-Mars Nantes 44 923 CEDEX 09 Tél. : 02 40 99 48 48

metropole.nantes.fr